

l'interpro



l'InterproFessiOnnel 92 • Numéro 103 • 3^{ème} trimestre 2019

DANS CE NUMÉRO

EDITO

« LA COLÈRE MONTE »



ACTUALITÉS SYNDICALES

- COMITE CONFÉDÉRAL NATIONAL DE FORCE OUVRIÈRE, 25-26 SEPTEMBRE 2019



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UDFO 92

- À LA DÉFENSE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019



BRÈVES

- GRÈVE AUX URGENCES



Grève massive des agents RATP – vendredi 13 septembre



POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON / DELEVOYE



Mobilisation des avocats, pilotes de ligne et infirmiers libéraux – lundi 16 septembre

PRÉPARONS LA GRÈVE



À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE

Manifestation nationale FORCE OUVRIÈRE à Paris – samedi 21 septembre



Organe officiel de l'Union Départementale de la cgt FORCE OUVRIERE des Hauts-de-Seine

37, rue Gay Lussac - 92320 Châtillon

Tél : 01 47 36 74 03 • Site : 92.force-ouvriere.org • e-mail : udfo92@orange.fr

Ont participé à ce numéro : Jean-Bernard BESSARD - Pierre COMPAIN
Pascal LEBRUN - Mustapha RAMDANI - Pierre SCHWOB

Conception © et impression 01 45 35 11 00 . Photos et illustrations © : UDFO 92

« LA COLÈRE MONTE »



Pierre Compain
Secrétaire Général

Une semaine avant la tenue du G7 à Biarritz, *Le Parisien* rapportait les propos inquiets d'un ministre à propos du climat social : « *Le pays est éruptif* ».

Après s'être amplifiée tout l'été, la grève des urgences débutée en mars dernier touche désormais plus de 260 services (soit la moitié des services de toute la France) et cherche à s'étendre aux autres services d'hôpitaux.

La « *révolte des blouses jaunes* » – comme les appelle le *Journal du Dimanche* – a « contaminé » les sapeurs-pompiers, qui depuis la fin juin sont en grève avec leurs organisations syndicales FO CGT CFDT CFTC UNSA FASPP.

Quelques jours plus tard, dans la première quinzaine de juillet, la grève des correcteurs du bac soutenue par les organisations syndicales FO FSU CGT Solidaires SNALC CFTC CFE-CGC pour le retrait de la loi Blanquer, fait tanguer le ministre de l'Education nationale.

Et depuis le mois de septembre, les grèves se multiplient : vendredi 13 septembre, les organisations syndicales FO, UNSA, Solidaires, SUD, CFE CGC ainsi que la CGT de la RATP appellent les agents à cesser le travail pour défendre leur régime de retraite. Résultat : presque 100% de grévistes ! Du jamais vu depuis 1995 !

Trois jours plus tard, lundi 16 septembre, les agents des finances publiques sont en grève avec les organisations syndicales FO CGT Solidaires CFDT CFTC contre les suppressions de postes et le plan « *géographie revisitée* ». Plus de 40% de grévistes au plan national, et dans une dizaine de départements, la grève est reconduite par les agents eux-mêmes réunis en assemblées générales. Le même jour, 20 000 avocats, infirmiers libéraux et pilotes de ligne défilent dans les rues de Paris, pour la défense de leurs caisses de retraite.

Trois jours plus tard, jeudi 19 septembre, les agents EDF sont en grève avec les organisations FO CGT CFE-CGC et CFDT pour exiger le retrait du projet Hercule de privatisation d'EDF et de casse du statut : dans les centrales nucléaires, les taux de grévistes ne descendent pas en-dessous de 50%, avec des pointes à plus de 70% selon les sites.

C'est dans ce contexte que s'est tenue la manifestation nationale de FORCE OUVRIÈRE, samedi 21 septembre à Paris, contre le projet Macron-Delevoeye sur les retraites. Ce sont près de 20 000 participants qui sont venus à Paris pour dire : « Nous sommes prêts à la bagarre contre le projet Macron-Delevoeye ».

La veille, les organisations syndicales FO, UNSA, Solidaires, SUD, CFE CGC appellent les agents de la RATP à la grève illimitée, jeudi 5 décembre, pour rejeter le projet de réforme de retraite du gouvernement. Depuis la CGT s'est ralliée à l'appel.

Quelques jours après, le comité confédéral national (CCN) de FORCE OUVRIÈRE adopte une résolution à l'unanimité qui déclare notamment : « *FO soutient la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoeye.* »

Depuis, des appels intersyndicaux, des motions de sites, d'ateliers, d'administration, à la SNCF, dans l'enseignement, etc... appellent à rejoindre la grève du 5 décembre.

Mercredi 2 octobre, plus de 25 000 policiers, officiers et commissaires manifestent dans les rues de Paris à l'appel de toutes les organisations syndicales, aux cris de « *policiers en colère* », ce qui fait dire à l'éditorialiste du journal patronal *L'Opinion* : « *lorsque la police passe de l'autre côté des barrières pour former des cortèges, c'est l'Etat qui est fragilisé* ».

Le lendemain, plusieurs milliers de personnels et de parents d'élèves se rassemblent avec leurs organisations syndicales devant le rectorat de Bobigny pour saluer la mémoire de Christine Renon, cette directrice d'école de Seine-Saint-Denis qui a rédigé une lettre d'accusation de l'institution avant de mettre fin à ses jours : majoritairement, les participants scandent « *Blanquer : démission !* ».

Interviewé par *Le Figaro*, le politologue Jérôme Jaffré s'inquiète d'une « *giletjaunisation de la société française* ». Effectivement, ce qui se passe à l'heure actuelle n'est que la continuité de ce qui s'exprime depuis des mois au travers du mouvement des Gilets jaunes, mais cette fois-ci sur le terrain de la grève.

Les salariés, les retraités et les jeunes n'en peuvent plus des contre-réformes de ce gouvernement.

La colère monte, elle est en voie de se concentrer sur le projet Macron-Delevoeye sur les retraites, elle est en voie de se cristalliser sur le 5 décembre et ses suites.

Il est de notre responsabilité de tout faire pour décider, dans tous les secteurs, la grève massive pour le retrait du projet Macron-Delevoeye, la grève massive jusqu'au retrait, à compter du 5 décembre.

C'est ce que nous préparons.

Samedi 21 septembre, la confédération FORCE OUVRIÈRE a pris ses responsabilités en organisant une grande manifestation nationale à Paris, contre le « système universel de retraite par points ».

Ce sont près de 20 000 militants FO qui ont répondu à l'appel, venus des quatre coins de la France pour dire :

**« MAINTIEN des 42 régimes de retraite existants !
RETRAIT du projet Macron-Delevoye ! »**



L'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UD FO 92) remercie tous les camarades qui ont contribué à ce succès.

Ce samedi, nous avons pris date et affirmé : « nous sommes prêts ».

EXTRAITS DE L'INTERVENTION D'YVES VEYRIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE, DANS SON INTERVENTION PLACE DENFERT-ROCHEREAU À PARIS



« Nous, FO, voulons empêcher ce régime unique, étatique, par points. Nous, FO, le disons solennellement, notre système de retraite, ses régimes, méritent amplement d'être défendus (...). Ce rassemblement, ce 21 septembre, est réussi. Soyons-en, soyez-en fiers.

Il ne suffira peut-être pas. Les journées de manifestations, aussi nombreuses soient elles, n'ont pas toujours suffi dans le passé. Nous le savons et c'est pour cela que nous sommes déterminés. FO œuvrera à l'unité d'action la plus large, car sur un tel enjeu elle est nécessaire.

Nous l'avons dit : s'il faut aller à la grève, nous sommes prêts. »

COMITE CONFÉDÉRAL NATIONAL DE FORCE OUVRIÈRE, 25-26 SEPTEMBRE 2019

Fort du succès de la manifestation nationale du 21 septembre, FORCE OUVRIÈRE réunie en comité confédéral national (CCN) les 25-26 septembre a défini un mandat clair pour les prochaines semaines : « Le CCN refuse catégoriquement le projet de réforme du gouvernement visant à mettre en place le système universel de retraite par point et en demande l'abandon immédiat. (...)

Tout en rejetant le projet de contre-réforme, le CCN se prononce pour la défense et le maintien de l'ensemble des régimes. (...) Le CCN le réaffirme, FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye.

Pour cela, FO entend œuvrer à l'unité d'action syndicale la plus large et demande à ses syndicats d'organiser les réunions et assemblées générales pour préparer la grève. »



Comité confédéral national (CCN) de FORCE OUVRIÈRE,
25-26 septembre 2019 à Paris



AGENDA 4^{ème} trimestre 2019

- 15 octobre 2019 : Congrès GD SPS FO 92
- 5 novembre 2019 : Commission administrative de l'UD FO 92
- 12 novembre 2019 : AG UDR FO 92
- 26 novembre 2019 : Bureau de l'UD FO 92
- 10 décembre 2019 : Commission administrative de l'UD FO 92

Agenda 2019

Dans les n°99 et n°100 de *L'Interpro FO 92*, nous avons consacré un dossier spécial sur la « réforme » des retraites, qui s'annonce être la plus importante du quinquennat.

Depuis, les objectifs ont été précisés : jeudi 18 juillet, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites et ministre du gouvernement, a présenté son rapport visant à mettre en œuvre un « système universel de retraite par points ».

L'objectif est simple, le gouvernement veut accomplir ce qui n'a pas été réussi en 1995, à savoir en finir purement et simplement avec nos régimes de retraite : régime général, retraites complémentaires, Code des pensions civiles et militaires, régimes spéciaux... tout devrait y passer !

Le gouvernement a ouvert des « concertations » qui devraient s'étendre sur une période d'un an. En réponse, la confédération FO affirme qu'elle « n'ira pas discuter de la mise en place de la réforme et de ses ajustements ».

➔ 1) SYSTÈME UNIVERSEL = FIN DES RÉGIMES EXISTANTS

AUJOURD'HUI, LE MONTANT DE NOS RETRAITES EST GARANTI...

- ➔ La retraite constitue un revenu de remplacement. C'est la raison pour laquelle celle-ci est adossée aux salaires, sans dépendre ni de l'espérance de vie, ni de la situation économique, ni du nombre de retraités...
- ➔ La pension est un droit calculé sur les 25 meilleures années (salarié du privé) ou sur les 6 derniers mois (régimes spéciaux et fonctionnaires) de sa carrière. Le calcul de la pension peut être connu à tout moment, en multipliant le salaire moyen de référence par un taux, lui-même déterminé par le nombre de trimestres acquis.
- ➔ Les dispositifs de solidarité, permettant de compenser les périodes non travaillées (maternité, chômage, enfants...), sont des droits pris en charge, selon les cas, par la Sécurité sociale, les caisses des régimes spéciaux ou l'état.

... DEMAIN, AVEC LE « SYSTÈME UNIVERSEL », IL NE LE SERAIT PLUS !

- ➔ La seule chose connue serait le nombre de points achetés. Le montant de la pension serait calculé selon le nombre de points acquis sur toute la carrière, multiplié par la valeur de service du point en vigueur au moment de calculer la retraite.
- ➔ Les valeurs d'acquisition et de service du point pourraient être modifiées chaque année par le gouvernement, en fonction d'une estimation de l'espérance de vie, de la conjoncture économique, de la situation financière du système... Le calcul sur la totalité de la carrière, et non plus sur les meilleures années, entraînerait une baisse drastique du montant des retraites et imposerait aux salariés de travailler plus longtemps pour toucher une retraite leur permettant de vivre.
- ➔ Derrière le vocable de « système universel de retraite » se cache en réalité la volonté de détruire les régimes existants qui ont été arrachés – bien souvent par la grève – pour protéger les salariés.

➔ 2) SYSTÈME UNIVERSEL = BAISSE DU MONTANT DES PENSIONS

Aujourd'hui, les retraites en France pèsent environ 325 milliards € (tous régimes confondus), soit à peu près 14 % du produit intérieur brut (PIB).

Demain, le gouvernement voudrait réduire ce volume, dans un premier temps, à 12 % du PIB : c'est le but assigné au « système universel ». En volume, cela correspondrait à une baisse moyenne du montant des pensions de 15 %. A ce titre, le rapport Delevoye avoue en page 90 : « *Le Gouvernement pourra présenter au parlement les modifications ayant trait aux conditions d'ouverture des droits (âge légal, dispositifs de départs anticipés), ainsi qu'aux dispositifs de solidarité (périodes assimilées, droits familiaux, minimum de retraite), etc. [...] il sera toujours libre de proposer tout projet de réforme ayant des coïncidences sur les équilibres financiers du système de retraite.* »

- ➔ Pour ce faire, le rapport appelle à mettre en place un système à « enveloppe constante » et une « règle d'or d'équilibre »⁽¹⁾, dont le seul but est de permettre au gouvernement de diminuer la valeur du point – donc de baisser le montant des pensions – pour baisser la « dépense publique » (cf. encadrés)



F. Fillon devant les patrons, alors candidat à « la primaire de la droite », 10 mars 2016 (Public Sénat)

**« Le système par points,
en réalité, ça permet une chose
qu'aucun homme politique n'avoue :
ça permet de baisser chaque année
le montant des points,
la valeur des points,
et donc de diminuer
le niveau des pensions »**

⁽¹⁾ Les mots ne sont pas choisis au hasard : la « règle d'or » a été instaurée par le traité européen TSCG sous le gouvernement Hollande, « qui impose que le déficit public structurel ne doit pas dépasser 0,5 % du PIB ». C'est au nom de cette règle d'or que, en France et partout en Europe, les politiques d'austérité ont été conduites : le « système universel de retraite par points » ne poursuit pas d'autre but.

3) SYSTÈME UNIVERSEL = TRAVAIL JUSQU'À 64, 65, 66, 67 ANS... POUR TOUS !

Aujourd'hui, une salariée du secteur privé qui a deux enfants et qui a commencé à travailler à 22 ans peut partir en retraite à taux plein à 62 ans.

Demain, avec le « système universel », un salarié devra travailler jusqu'à un âge dit « du taux plein par génération », fixé à 64 ans mais qui pourrait évoluer en fonction des « équilibres financiers du système » jusqu'à 65, 66, 67 ans... et plus !

Si cette même salariée décide de partir à 62 ans, elle subira ce qu'on appelle une « décote » de 5% par année manquante, soit une perte de 10% de sa retraite.

➔ Les fonctionnaires relevant de la « catégorie active » (notamment les aides-soignants dans la fonction publique hospitalière ou les égoutiers dans la fonction publique territoriale) perdraient « progressivement » leurs droits à un départ anticipé.

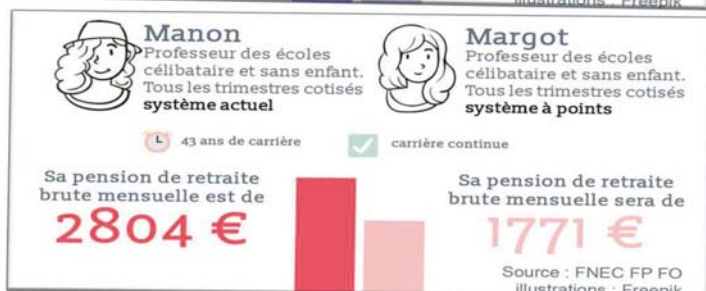
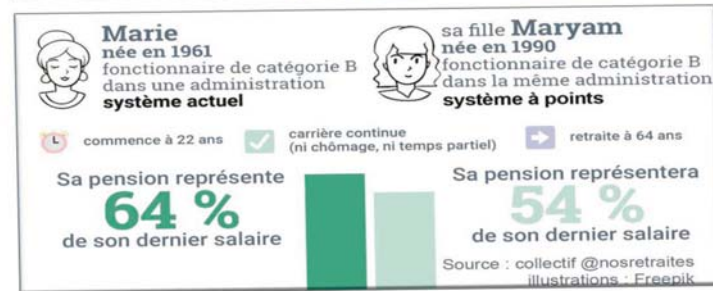
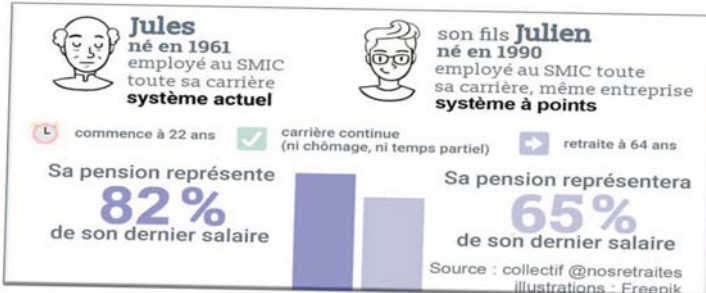
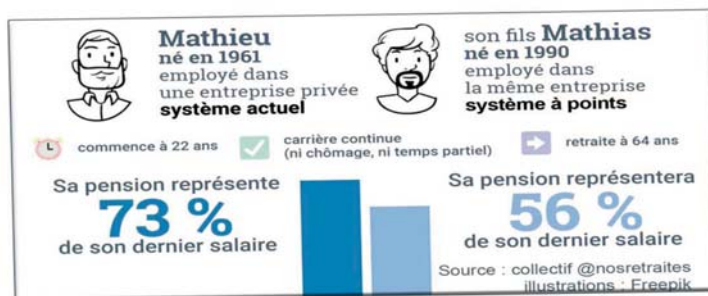
Il en sera de même pour les salariés relevant de certains régimes spéciaux (RATP, SNCF, électriciens gaziers...). Seuls les personnels en « uniforme » garderaient leurs « spécificités » (militaires, gendarmes...).



G. Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, devant la commission des finances du Sénat, 15 mai 2019

« Nous avons en 2019 et 2020 des réformes qui continuent à baisser les dépenses publiques (...). Je vous rappelle que 14 points de PIB consacrés à la retraite, c'est une question de dépense publique. »

4) SYSTÈME UNIVERSEL = TOUS PERDANTS !



CE QU'IL FAUT PRÉPARER POUR FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT, C'EST LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT DU « SYSTÈME UNIVERSEL », À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE !

Vendredi 13 septembre dernier, à l'appel de toutes les organisations syndicales de la RATP, la grève pour la défense du régime de retraite a été massivement suivie par les agents : presque 100% de grévistes ont paralysé la capitale pendant une journée.

A la suite de ce « coup de semonce », toutes les organisations syndicales de la RATP, qui rejettent le projet de réforme de retraite du gouvernement, appellent à la grève illimitée, à compter du 5 décembre prochain.

Pour sa part, le comité confédéral national (CCN) de FORCE OUVRIÈRE a adopté à l'unanimité une résolution qui déclare notamment : « Le CCN le réaffirme, FO est prête à aller à la grève. FO soumet la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet Macron/Delevoye. Pour cela, FO entend œuvrer à l'unité d'action syndicale la plus large et demande à ses syndicats d'organiser les réunions et assemblées générales pour préparer la grève. »

Pour l'UD FO 92, c'est bien la grève jusqu'au retrait du plan Macron-Delevoye qui peut faire reculer le gouvernement : et c'est bien cela qu'il nous faut préparer, à compter du 5 décembre.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UDFO 92

250 camarades représentant 47 syndicats ont participé au comité départemental de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UDFO 92), qui s'est tenu lundi 16 septembre 2019 au pôle universitaire Léonard De Vinci (Courbevoie) sur le site de La Défense.



Présidé par Michel BEAUGAS, secrétaire confédéral en charge du secteur emploi et formation professionnelle, le comité départemental a été l'occasion d'établir le compte-rendu de mandat depuis le dernier comité, tenu en juin 2018 à Levallois-Perret.

Dans le cadre de la priorité définie par le X^{ème} Congrès en mai 2017, à savoir le développement, le comité départemental a enregistré en un an la création de plusieurs syndicats, dont le syndicat FO des territoriaux de Nanterre en juillet 2018, qui a obtenu aux dernières élections un siège au comité technique de la ville de Nanterre : du jamais vu dans l'histoire de la commune !

Des sections syndicales importantes se sont également créées comme à Métro, sur le site de Nanterre, qui compte 1200 salariés, ou à Groupama GAN à Nanterre également. Une section s'est également créée dans le secteur de la chimie, dans l'entreprise Mersen à Gennevilliers, spécialisée dans la production de produits usinés en graphite.

Toujours sur la question du développement, le comité départemental a permis d'enregistrer les avancées réalisées en matière de renforcement des instances de nos unions locales.

Après avoir créé, l'an passé, l'union locale de Levallois-Perret et remis sur pied les unions locales de Courbevoie et de Nanterre, nous nous sommes attelés, cette année, à remettre sur pied l'importante union locale de Colombes : rappelons que Colombes, en population, c'est la 3^{ème} plus grosse ville du département et surtout, la 7^{ème} de toute l'Île-de-France. Nous avons reconstitué en mars dernier le bureau de l'union locale et nous avons remis sur pied des permanences juridiques tous les lundis, animées par le nouveau secrétaire de l'union locale, Dominique Goussot.

Il y a donc désormais des permanences juridiques régulières dans au moins 8 villes du département : Châtillon, Asnières-sur-Seine, Courbevoie, Levallois-Perret, Gennevilliers, Malakoff, Puteaux et Colombes (jours et heures des permanences disponibles sur le site internet de l'UD : 92.force-ouvriere.org).

Après l'intervention des invités, Michel BEAUGAS, secrétaire confédéral, ainsi que Gabriel GAUDY, secrétaire général de l'union régionale Ile-de-France FORCE OUVRIÈRE, un appel aux syndicats et sections syndicales FO du département a été adopté à l'unanimité.



EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE PIERRE SCHWOB AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL, INFIRMIER AUX URGENCES DE L'HÔPITAL BEAUJON (CLICHY) et DÉLÉGUÉ DE LA SECTION FO BEAUJON (SYNDICAT FO APHP)



« Mes camarades, je vous apporte le salut fraternel du syndicat FO APHP et en particulier, de la section FORCE OUVRIÈRE de l'hôpital Beaujon.

Tout d'abord, je tenais à remercier l'UD FO 92 qui continue de soutenir sans réserve le mouvement des personnels des services d'accueil d'urgence (SAU) de l'hôpital Beaujon (Clichy), avec les sections syndicales FO, CGT et SUD, en grève illimitée depuis le 14 avril sur des revendications claires à savoir :

- Une revalorisation salariale nette de 300 € minimum pour tous,
- La création de 10 000 postes pour tous les SAU de France,
- La réouverture de lits d'hospitalisation pour zéro patients/brancards.

(...) Dès le début du mouvement, la section FO a pris toute sa place et a joué pleinement son rôle, (...) dernièrement, le 10 septembre en participant à l'AG nationale des personnels en grève où 250 délégués ont rejeté à l'unanimité l'ensemble des mesures annoncées la veille par le ministre Buzyn et ont adopté une motion appelant l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux de tous secteurs, qui partagent nos revendications, de rédiger leurs cahiers de revendications et de décider la grève tout de suite.

Mes camarades, la grève débutée il y a 6 mois nous a permis d'obtenir une prime de 100 € pour tous les personnels des urgences, c'est un début, mais ce n'est pas suffisant : cela démontre une fois de plus que c'est par la grève et en créant le rapport de force que l'on obtient des avancées et c'est en ce sens que la semaine prochaine, notre section syndicale va convoquer une assemblée générale de tous les personnels de l'hôpital pour discuter de la grève sur les 3 revendications majeures, partagées par tous. (...)

**Mes camarades, Vive la résistance,
Vive l'indépendance syndicale,
Vive les revendications ! »**



Union Départementale CGT Force Ouvrière des Hauts-de-Seine - 37 rue Gay Lussac - 92320 CHATILLON - Tél.: 01 47 36 74 03 - e.mail : udfo92@orange.fr

APPEL AUX SYNDICATS & SECTIONS SYNDICALES DE L'UD FO 92 – LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 –

Le comité départemental de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UD FO 92), réuni lundi 16 septembre à La Défense, en appelle en cette rentrée à tous ses syndicats et sections syndicales.

Le comité départemental a été saisi de toutes les grèves qui se développent à l'heure actuelle :

- c'est le cas dans les urgences, où, depuis la manifestation nationale au ministère appelée le 2 juillet par le collectif inter-urgences et les fédérations FO, CGT, SUD, la grève n'a cessé de s'étendre tout l'été et touche désormais 250 services d'accueil, soit près de la moitié des services de toute la France ;
- c'est le cas chez les sapeurs-pompiers qui, à l'appel de 7 organisations – dont FO SIS, ont fait grève tout l'été et ont décidé de reconduire jusqu'au 31 octobre ;
- c'est le cas à la RATP où la grève appelée par FO, Solidaires, SUD, CFE-CGC, UNSA et CGT, pour la défense de leur régime de retraite, vendredi 13 septembre dernier, a été massivement suivie ;
- c'est le cas aujourd'hui, avec la grève à la DGFIP à l'appel de FO, CGT, Solidaires et CFDT/CFTC, ou encore les manifestations à l'appel des syndicats d'avocats, d'infirmiers libéraux et de pilotes de lignes, pour la défense de leurs régimes de retraite ;

C'est dans ce contexte que, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Emmanuel Macron, le « haut-commissaire à la réforme des retraites », Jean-Paul Delevoye, a présenté le 18 juillet dernier, son rapport visant à mettre en œuvre un « système universel de retraite par points », qui confirme la destruction des 42 régimes de retraite existants (cf. analyse 4 pages UD FO 92).

Le gouvernement a, une nouvelle fois, ouvert depuis 10 jours des « concertations » avec les organisations syndicales, dont le seul but est de les associer à la destruction de tous les régimes de retraite existants, en même temps qu'il organise des « consultations citoyennes » pour court-circuiter ces mêmes organisations syndicales.

A ce sujet, le comité départemental fait sien les propos du secrétaire général de la confédération FO qui affirme qu'il n'ira pas « négocier les réglages d'un système qui supprime les régimes existants » et que nous, « FO, ferons tout pour empêcher la mise en place de ce régime unique par points ».

La confédération FO a été claire dans ses positions, d'abord en quittant la première « concertation » organisée depuis début 2018, puis en annonçant aujourd'hui qu'une nouvelle ne changera rien.

La confédération FO a été claire, en affirmant qu'elle était prête à la grève pour la défense des régimes de retraite existants.

Dans ces conditions, le comité départemental s'engage sans réserve dans la réussite de la manifestation nationale FO, samedi 21 septembre à Paris, et appelle tous les syndicats et sections syndicales FO à en assurer la réussite.

► **MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES EXISTANTS !**

► **RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE !**

**TOUS EN MANIFESTATION !
SAMEDI 21 SEPTEMBRE
13H30 – MÉTRO DUROC**

Adopté à l'unanimité

PERMANENCES JURIDIQUES

Les salariés de l'artisanat, du commerce, de l'industrie du département des Hauts-de-Seine sont reçus chaque semaine dans les permanences juridiques organisées par l'UD FO 92 au siège de l'union départementale, ainsi que dans ses unions locales.

PERMANENCES JURIDIQUES	LIEUX	JOURS	HEURES
SEPIDEH DAVID	UD FO 92	LUNDI	MATIN
CHRISTOPHE GANDILHON		MARDI	APRES-MIDI
NASSER BEGHADI		JEUDI	SUR RDV
LAURENT GABAROUM	UL FO MALAKOFF	MARDI	14H – 18H
PATRICE HACVILLE	UL FO GENNEVILLIERS	MARDI	14H – 17H
PATRICE HACVILLE	UL FO LEVALLOIS-PERRET	LUNDI	13H – 17H
ALAIN MIGNET	UL FO ASNIERES SUR SEINE	JEUDI	15H – 17H30
DOMINIQUE GOUSSOT	UL FO COLOMBES	LUNDI	10H – 12H
OLIVIER BODO	UL FO COURBEVOIE		SUR RDV
JOSE MARTINEZ	UL FO PUTEAUX	VENDREDI	MATIN

➔ DIFFUSIONS

● LA DÉFENSE



Diffusion à La Défense pour préparer la manifestation nationale FO du 21 septembre - vendredi 30 août 2019

➔ UNIONS LOCALES

● ASNIÈRES-SUR-SEINE

L'assemblée générale de l'union locale FORCE OUVRIÈRE d'Asnières-sur-Seine s'est tenue mercredi 19 juin dernier dans les nouveaux locaux situés au 31, rue des Bas. Après avoir fait le point sur la situation, il a été procédé au renouvellement des instances de l'union locale.

➔ SUPPRESSION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extraits du communiqué de presse FO CGT CFDT CFTC CFE-CGC UNSA en date du 21 juin 2019 :

« Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a supprimé dans son budget 2018 la totalité des subventions allouées aux organisations syndicales des Hauts de Seine, soit 186 000 €.

Cela ne représente que 0,0062 % d'un budget de 3 milliards d'euros. De surcroît le Conseil départemental dégage un excédent budgétaire annuel cumulé d'un demi-milliard à ce jour ! (...)

Il n'est pas admissible que la démocratie sociale soit déstabilisée dans un des départements les plus riches de France avec un bassin d'emploi parmi les plus grands d'Europe qu'est La Défense.

Nous exigeons le rétablissement de la dotation départementale aux organisations syndicales des Hauts-de-Seine (...).



Rassemblement vendredi 28 juin 2019 – La Défense

➔ GRÈVE AUX URGENCES

Depuis la manifestation nationale au ministère de la santé, organisée mardi 2 juillet par le collectif inter-urgences et les fédérations syndicales FO CGT SUD, la grève dans les urgences n'a cessé de s'étendre, y compris pendant l'été, et touche désormais plus de 260 services d'accueil, soit plus de la moitié des services de toute la France.

Au cours de la 3^{ème} assemblée générale nationale des services des urgences en grève, mardi 10 septembre à la Bourse du travail de Saint-Denis, qui a rassemblé 200 délégués de toute la France – dont des délégués de l'hôpital Beaujon (Clichy), une motion a été adoptée, réaffirmant les revendications (« arrêter la fermeture des lits » ; « 300 € nets mensuels d'augmentation de salaire, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires » ; augmentation des effectifs « à hauteur des besoins ») et se concluant par un appel à « l'ensemble des personnels hospitaliers médicaux et non médicaux qui partagent nos revendications à se réunir (...), afin de rédiger leurs cahiers de revendications et décider de la grève tout de suite. »



Manifestation des personnels des urgences en grève - mardi 2 juillet 2019